Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20180702-260618-1-DE
Date de télétransmission : 02/07/2018
Date de réception préfecture : 02/07/2018

DEPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 26 juin 2018

PUBLIE LE : 02 juillet 2018

Délibération n°260618-1 : Approbation du Procès verbal de la séance du 19 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six juin à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le dix-neuf juin, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 26 JUIN 2018

PRESENTS

FOURQUEUX	Jean-Luc AGNES, DELEGUE TITULAIRE Elisabeth GUYARD, DELEGUEE TITULAIRE Jean-Louis RICOME, DELEGUE SUPPLEANT
L'ETANG-LA-VILLE	Gilbert ARNAUD, DELEGUE TITULAIRE
LE PECQ	Bernard CLUZEAUD, DELEGUE TITULAIRE Jacques LABRE, DELEGUE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Dominique FORTIN, DELEGUE TITULAIRE Rodolphe SOUCARET, DELEGUE TITULAIRE
LOUVECIENNES	Daniel GODARD, DELEGUE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Jean-Guillaume DATIN, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD, PRESIDENT Priscille PEUGNET, DELEGUEE TITULAIRE Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT

ABSENTS EXCUSES

CHAMBOURCY	Bernard FERRU, DELEGUE TITULAIRE Julien BOCQUET, DELEGUE SUPPLEANT
FOURQUEUX	Anne PHILIPPE, DELEGUEE SUPPLEANTE
L'ETANG-LA-VILLE	Pauline TESSIER, DELEGUEE TITULAIRE
LE PECQ	Bruno LEPUT, DELEGUE SUPPLEANT Michel STOFFEL, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	Martin GAGNAT, DELEGUE SUPPLEANT Patrick HERVOUET, DELEGUE SUPPLEANT
MAREIL-MARLY	Aldo PEZZETTA, DELEGUE TITULAIRE Sabine LINDGREN, DELEGUEE SUPPLEANTE
MARLY-LE-ROI	Susanne KUNTZ, DELEGUEE SUPPLEANTE

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20180702-260618-1-DE
Date de télétransmission : 02/07/2018
Date de réception préfecture : 02/07/2018

Communes non représentées

CHAMBOURCY
MAREIL-MARLY
SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Madame Alice BRANDENBURG, Ingénieur assainissement des Syndicats Intercommunaux

Nombre de communes	:	**9**
QUORUM	:	**10**
Délégués présents	:	***13***
Délégués comptant pour le vote	:	***10 pour le compte administratif*** ***11 pour les autres délibérations***

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20180702-260618-1-DE
Date de télétransmission : 02/07/2018
Date de réception préfecture : 02/07/2018

SIA / CS –260618-1

OBJET : **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITÉ DU 19 MARS 2018**

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-15 ;

VU l'article 21 du règlement intérieur du SIA ;

CONSIDERANT que le procès-verbal de la séance du 19 mars 2018 a été transmis aux délégués lors de l'envoi du dossier.

LE COMITE,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

APPROUVE, sans ajout ni modification, le procès-verbal de la séance du 19 mars 2018.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 02 JUIL. 2018

Transmis en préfecture et affiché le 02 JUIL. 2018

Pour Extrait Conforme

Arnaud PERICARD
Président du Syndicat Intercommunal

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20180702-260618-1-DE
Date de télétransmission : 02/07/2018
Date de réception préfecture : 02/07/2018